

Organisation

L'enseignement est dispensé sous forme de travaux dirigés, travail de groupes, autoformation et suivi personnalisé, conférences de méthodes, stages d'application, sorties sur le terrain, rencontres avec les acteurs locaux.

L'enseignement est dispensé dans les locaux du Département d'Études Territoriales implantés à Sélestat (2 rue du Stade).

L'enseignement, sauf exception, se déroule, par année, sur 2 semestres de septembre à mai, soit 24 semaines sur une base de 3,5 journées par semaine en dehors des congés universitaires.

Outre les cours, séminaires et travaux dirigés, les étudiants doivent effectuer un stage d'un mois, par année, dans une collectivité territoriale, donnant lieu, chacun, à un rapport écrit.

Ce diplôme peut se préparer également en contrat d'apprentissage



Parcours personnalisés pour les agents

Les agents de la FPT admis en DEUST Collectivités Territoriales peuvent bénéficier d'un parcours personnalisé tenant compte de la spécificité de leur mission dans leur collectivité respective ; ils peuvent obtenir une dispense d'assiduité partielle et sont dispensés des stages.

Modalités de contrôle des connaissances

Les contenus de formation sont regroupés en unités d'enseignement composées de modules. Chaque module donne lieu à un contrôle continu ou/et à un examen terminal. Les modalités de contrôle des connaissances comprennent la capitalisation et la compensation des UE. L'obtention de chaque semestre résulte de la moyenne générale de l'ensemble des modules.

Admission

➔ faite une demande d'admission auprès du secrétariat du Département d'Études Territoriales de Sélestat.

➔ Suite à l'admission, une inscription administrative sera à faire auprès du service de scolarité de l'Université de Strasbourg

Secrétariat :
Mme Marie BARROIS
2 rue du Stade
67600 Sélestat
☎ 03.88.58.45.24
☎ 03.88.58.45.25
✉ det@unistra.fr
<http://det.u-strasbg.fr>



UFR Langues et Sciences Humaines Appliquées
Département d'Études Territoriales



DEUST

(Diplôme d'Études Universitaires
Scientifiques et Techniques)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

(BAC +2)

**Année universitaire :
2010/2011**

Présentation

Le DEUST Collectivités Territoriales est un diplôme national (bac+2) préparé en 2 années universitaires. Il peut être préparé sur une durée plus longue allant de 3 ou 4 ans (notamment pour les agents de la fonction publique territoriale).

Finalité

Le DEUST est conçu pour répondre aux exigences et aux besoins exprimés par les collectivités territoriales qui souhaitent disposer de collaborateurs qualifiés. À cet égard, il permet un accès aux emplois qu'offre la Fonction Publique Territoriale par voie de concours externes et concours internes ou par voie contractuelle.

L'obtention du DEUST Collectivités Territoriales permet l'accès à la Licence Professionnelle Études Territoriales Appliquées.

Publics visés

Cette formation est ouverte aux :

- étudiants en formation initiale
- stagiaires en formation continue
(**application de droits spécifiques**) :
 - agents titulaires ou non de la fonction publique
 - salariés du secteur privé
 - demandeurs d'emploi

Conditions d'accès

- ⇒ Baccalauréat (Possibilité d'admission sans le baccalauréat par le régime de validation des acquis personnels et /ou professionnels)
- ⇒ Entretien de motivation (si nécessaire)
- ⇒ Dossier de demande d'admission
(**à demander au secrétariat**)

1 ^{ère} ANNEE					
1 ^{er} Semestre			2 nd Semestre		
UE 01	Institutions politiques	20h	UE 06	Finances publiques	28h
	Droit administratif	20h		Droit civil	28h
	Droit civil	25h		Protection sociale	20h
	Economie générale	20h		Sociologie	20h
UE 02	Langue écrite et orale	20h	UE 07	Culture générale	18h
	Contraction de texte	20h		Dissertation et exposé	20h
	Note de synthèse	20h		Note de synthèse	20h
UE 03	Allemand	15h	UE 08	Allemand	15h
	Anglais	15h		Anglais	15h
UE 04	Comptabilité générale	20h	UE 09	Comptabilité analytique	20h
	Traitement automatisé de l'information	20h		Traitement automatisé de l'information	20h
	Techniques d'animation	30h		Techniques d'animation	15h
UE 05	Stage	-	UE 10	Stage	-

2 nd ANNEE					
1 ^{er} Semestre			2 nd Semestre		
UE 11	Droit des collectivités territoriales	25h	UE 16	Droit des collectivités territoriales	25h
	Finances locales	30h		Marchés publics	25h
	Droit de l'urbanisme	20h		Droit de la santé publique	20h
	Aménagement du territoire	25h		Fonction publique territoriale	20h
UE 12	Culture générale	20h	UE 17	Culture générale	20h
	Dissertation et exposé	20h		Dissertation et exposé	20h
	Note de Synthèse	20h		Note de synthèse	20h
UE13	Allemand	15h	UE18	Allemand	15h
	Anglais	15h		Anglais	15h
UE 14	Budget et comptabilité communale	20h	UE 19	Communication territoriale	16h
	Traitement automatisé de l'information	20h		Traitement automatisé de l'information	20h
	Techniques d'animation	15h		Techniques d'animation	15h
UE 15	Stage	-	UE 20	Stage	-